

The logo for FAI2R, featuring a stylized network of colored dots above the text 'fai2r' in a lowercase, sans-serif font.

Procédure d'e-prescription pour une analyse en WGS via la plateforme AURAGEN

The logo for AURAGEN, featuring a blue DNA double helix icon to the left of the text 'AURAGEN' in a bold, blue, sans-serif font.

La RCP génomique FAI²R a validé l'indication au WGS pour le patient que vous avez présenté. Vous allez pouvoir réaliser une e-prescription sur la plateforme de séquençage AURAGEN, pour cela vous allez devoir passer par l'outil de prescription et d'orchestration HYGEN.

Avant de convoquer votre patient et ses apparentés en consultation, plusieurs étapes sont à réaliser, nous vous conseillons de lire ce document qui vous guidera étape par étape.

Pré-requis informatiques et obtention des identifiants

- Si vous n'avez pas encore de compte, il vous faudra envoyer un mail à l'adresse secretariat@auragen.fr en indiquant vos nom et prénom ainsi que votre adresse mail. Lorsque le gestionnaire de compte aura validé votre demande, vous recevrez un mail avec vos identifiants de connexion.
- Pensez à faire une demande de création d'un sous-compte Biologicist pour le transport des prélèvements en envoyant un mail à secretariat@auragen.fr
- Pour vous connecter à [Hygen](#), veillez à **utiliser le navigateur Chrome 61** ou les versions ultérieures.

Pour vous aider

Le site internet d'AURAGEN regroupe tous les documents et tutoriels nécessaires à la e-prescription :

- [Mode d'emploi pour le prescripteur](#)
- [Les documents d'information](#) (consentements, formulaires, conditions d'acheminement des échantillons, notice d'information...) Le mot de passe pour lire les documents protégés est « **hygenmanuel** »

Le site internet de la filière, dans l'onglet RCP nationales FAI²R/[RCP génomique](#)

En cas de questions, n'hésitez pas à appeler ou à envoyer un mail à la Filière, nous vous répondrons dans les plus brefs délais :

Virginie LUCAS
Chargée de missions
Virginie.lucas@chru-lille.fr
03 20 44 46 97

Faire une demande d'analyse en WGS avant la consultation

1^{ère} étape : se connecter

- Pour vous connecter en tant que prescripteur, rendez-vous sur <https://hygen.auragen.fr/Demandeur> et saisissez les identifiants qui vous ont été remis.

2^{ème} étape : Faire une e-prescription

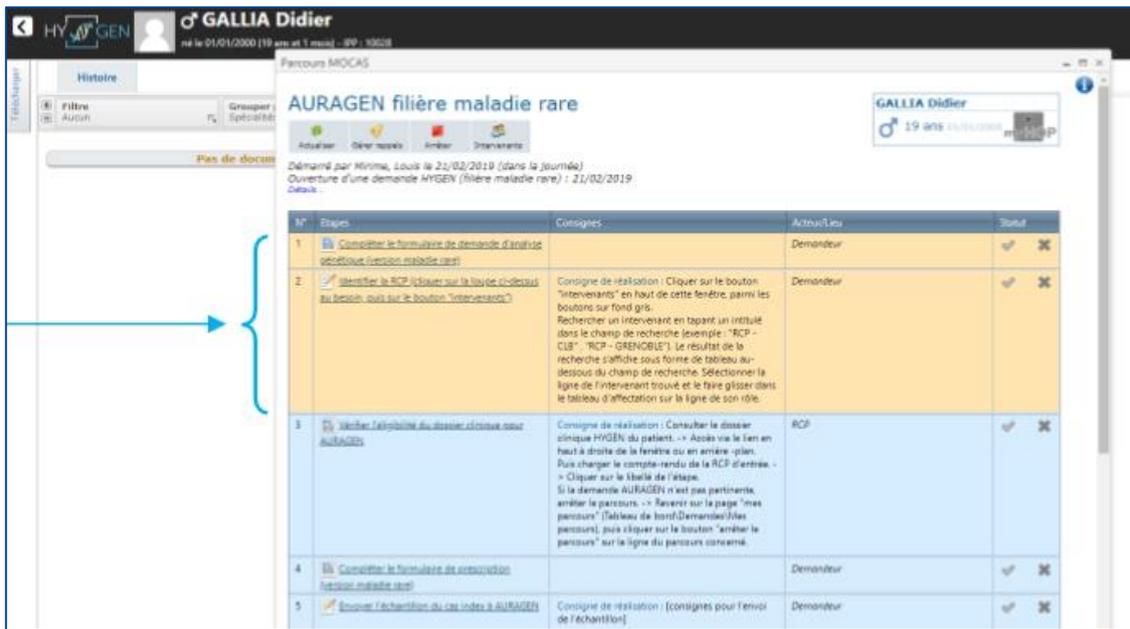
- Cliquez sur le bouton Nouvelle demande



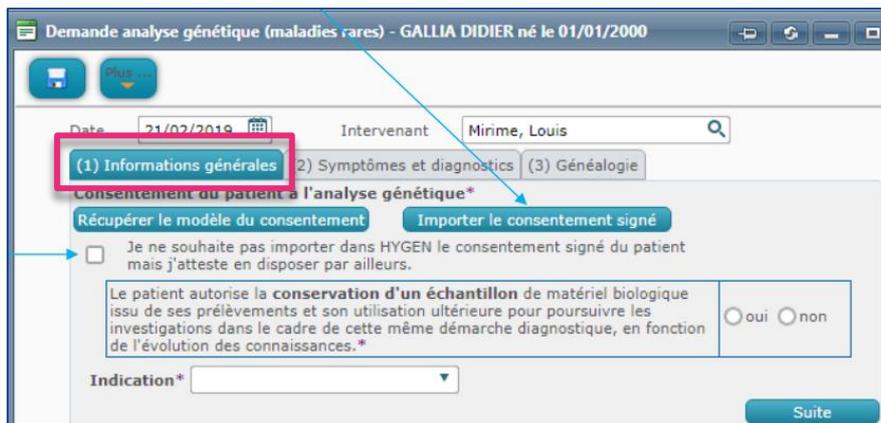
- Vous pouvez rechercher un patient déjà existant en remplissant le nom ou le numéro de demande AURAGEN ou cliquez sur « Créer patient » pour créer une nouvelle demande.

- Après avoir créé le patient, la fiche administrative s'affiche, vous devez renseigner le nom, prénom la date de naissance et le sexe **puis cliquez sur enregistrer**. Le patient existe maintenant dans la base HYGEN et un IPPA (= IPP HYGEN) lui a été attribué.
- Vous accéderez alors à la demande AURAGEN, il faudra choisir le domaine/l'établissement concerné par la demande, s'il n'y en a qu'un il sera sélectionné par défaut, **puis cliquez sur créer une demande AURAGEN**.

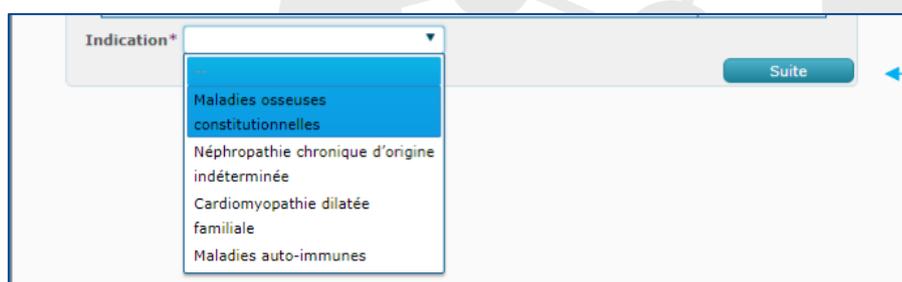
- Le dossier clinique s'affiche immédiatement avec en premier plan la fenêtre de suivi détaillé du parcours. En tant que demandeur (prescripteur), vous êtes concerné par les 2 premières étapes, nécessaires à la première phase de la demande d'analyse.



- Cliquez sur le lien de l'étape 1 « **compléter le formulaire de demande d'analyse** ». Un formulaire constitué de 3 onglets va s'ouvrir.
- Pour le premier onglet « **informations générales** », cliquez sur le bouton «Récupérer le modèle de consentement» : Le modèle de consentement s'ouvre : renseignez-le pour votre patient, imprimez-le et faites-le signer par le patient. Scannez-le ensuite et importez-le en cliquant sur le bouton «Importer le consentement signé». Si vous ne souhaitez pas importer le consentement : cochez la case prévue à cet effet. (Attention, vous devrez dans ce cas retranscrire les éléments du consentement au sein du formulaire).



- Sélectionnez dans le menu déroulant l'indication « maladies auto-immunes » pour laquelle vous effectuez une demande d'analyse génétique AURAGEN puis cliquez sur Suite.



→ Complétez ensuite le deuxième onglet « **symptômes et diagnostics** » et cliquez sur **Suite**.

Demande analyse génétique (maladies rares) - GALLIA DIDIER né le 01/01/2000

Date: 21/02/2019 Intervenant: Mirime, Louis

(1) Informations générales (2) **Symptômes et diagnostics** (3) Généalogie

Principaux symptômes

0012689 : Abnormal pineal melatonin secretion

Diagnostics

99124 - Anomalie congénitale partielle du retour veineux pulmonaire

Gènes supposés impliqués

seladin-1 : 24-dehydrocholesterol reductase
ATRAID : all-trans retinoic acid-induced differentiation factor

Commentaires (groupes de pathologies (ex : ciliopathies, ...), autre...)

observations spécifiques blabla

Ajouter des pièces jointes

doc1.pdf doc2.pdf

Suite

→ Complétez enfin le troisième onglet « **Généalogie** » avec les informations des apparentés **puis validez votre demande**. Un message de validation apparaîtra. Fermez ensuite la fenêtre pour revenir sur le parcours de votre patient.

→ Cliquez sur le logo ✓ de la première ligne pour valider la première étape. Une fenêtre s'affiche, vous permettant de préciser la date de validation de l'étape et d'ajouter un commentaire. Ces champs sont facultatifs, cliquez sur valider. L'étape passe alors au vert.

Parcours MOCAS

AURAGEN filière maladie rare

Actualiser Générer rappels Arrêter Intervenants

Démarré par Mirime, Louis le 21/02/2019 (dans la journée)
Ouverture d'une demande HYGEN (filière maladie rare) : 21/02/2019

N°	Etapes	Consignes	Acteur/Lieu	Statut
1	Compléter le formulaire de demande d'analyse génétique (version maladie rare)		Demandeur CHU TEST A -domaine maladie rare	✓
Saisie le 21/02/2019 par Mirime, Louis				
2	Identifier la RCP (cliquer sur la loupe ci-dessus au besoin, puis sur le bouton "intervenants")	Consigne de réalisation : Cliquer sur le bouton "intervenants" en haut de cette fenêtre, parmi les boutons sur fond gris	Demandeur	✓

3^{ème} étape : Identifier la RCP

→ De retour sur le tableau du parcours de l'analyse, cliquez sur le bouton « Intervenants » situé en haut de la fenêtre.

Parcours MOCAS

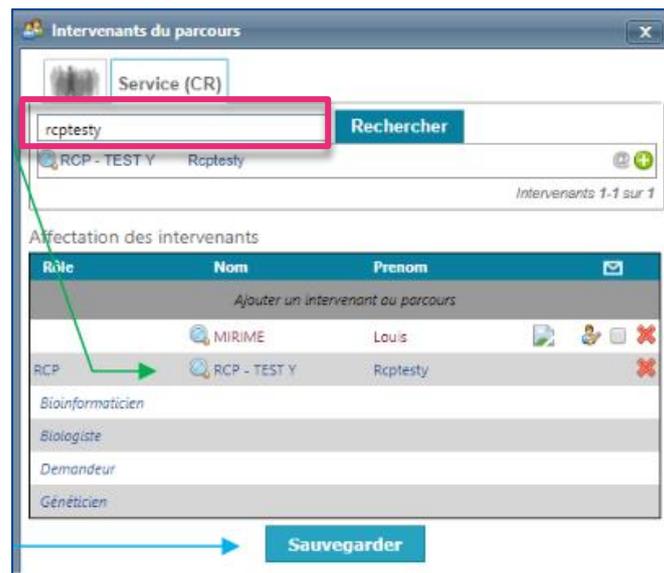
AURAGEN filière maladie rare

Actualiser Générer rappels Arrêter **Intervenants**

Démarré par Mirime, Louis le 21/02/2019 (dans la journée)
Ouverture d'une demande HYGEN (filière maladie rare) : 21/02/2019

N°	Etapes	Consignes	Acteur/Lieu	Statut
1	Compléter le formulaire de demande d'analyse génétique (version maladie rare)		Demandeur CHU TEST A -domaine maladie rare	✓
Saisie le 21/02/2019 par Mirime, Louis				
2	Identifier la RCP (cliquer sur la loupe ci-dessus au besoin, puis sur le bouton "intervenants")	Consigne de réalisation : Cliquer sur le bouton "intervenants" en haut de cette fenêtre, parmi les boutons sur fond gris	Demandeur	✓

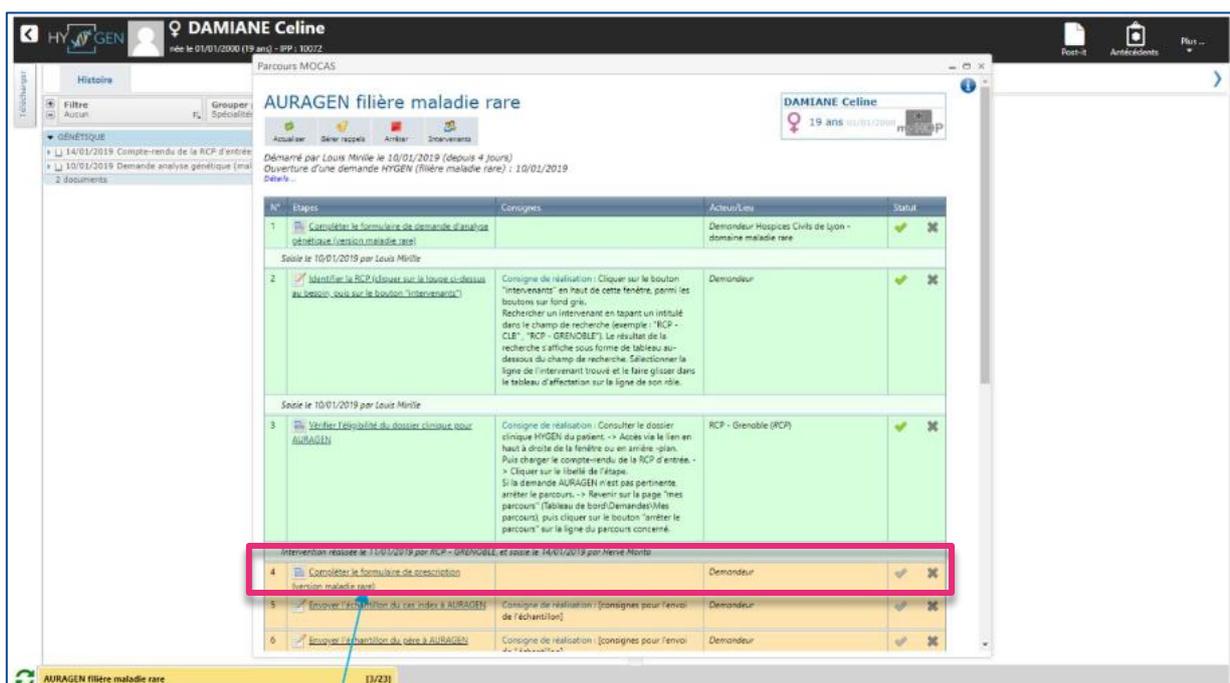
- Une fenêtre s'ouvre, tapez dans la barre de recherche « **rcpfai2r** » en minuscule et sans espace. Sélectionnez la ligne de l'intervenant trouvé et faites-la glisser dans le tableau d'affectation sur la ligne de son rôle puis cliquez sur « **Sauvegarder** ».



- De retour sur la fenêtre du parcours de l'analyse, validez l'étape en cliquant sur le bouton ✓ de la 2^{ème} ligne du tableau. La ligne passera alors d'orange à vert.
- Une fois ces 2 étapes validées, envoyez un mail au Pr Alexandre BELOT (alexandre.belot@chu-lyon.fr) pour qu'il valide au plus vite l'indication pour votre patient afin que vous puissiez passer à la suite des étapes. Une fois que le Pr Belot aura validé l'indication vous recevrez alors un mail de confirmation.

Le jour de la consultation

- Connectez-vous de nouveau à [HYGEN](#), cliquez sur « **Accéder au tableau de bord** » pour retrouver votre patient. Cliquez sur son nom pour arriver à la fenêtre de suivi de son parcours et cliquez sur l'étape 4.



- Le formulaire s'ouvre, il contient 2 onglets, dans l'onglet « **Nature de l'analyse génétique prescrite** », vous pouvez choisir la technique de séquençage, toutefois, nous vous recommandons de laisser cette partie aux professionnels d'AURAGEN qui détermineront la technique adéquate compte tenu des éléments de votre demande. Cliquez sur le bouton « **Suite** ».
- Vous passez alors à l'onglet « **échantillons** ». Décrivez l'échantillon du cas index en indiquant le type et la date du prélèvement.

- Décrivez ensuite les échantillons du père et de la mère. Vous devez recueillir le consentement pour chacun d'entre eux. La procédure est la même que pour le patient puis cliquez sur valider. Les boutons «**Éditer la planche d'étiquettes**» et «**Éditer la feuille de transfert**» apparaissent en bas du formulaire.

- **Imprimez les 2 documents.** La planche d'étiquettes: vous permet d'étiqueter les prélèvements avec les numéros générés par HYGEN et la feuille de transfert est à joindre aux prélèvements.
- Pour l'envoi des prélèvements, veuillez [suivre cette procédure](#).
- Fermez les différentes fenêtres pour revenir au suivi du parcours. **Cliquez sur le bouton ✓ de l'étape 4.** Dans la fenêtre qui s'ouvre, entrez la date de réalisation de l'étape (facultatif) et **validez**.
- A la suite de l'envoi de vos échantillons, les experts d'AURAGEN doivent valider la réception de vos échantillons, préparer le séquençage, séquencer et procéder à l'analyse bio-informatique. Vous pourrez suivre l'avancement de votre demande à partir du tableau de bord sur HYGEN. Lorsque les généticiens et les biologistes AURAGEN et la RCP de sortie auront chargé leurs comptes rendus sur HYGEN, vous recevrez un mail vous invitant à récupérer les résultats pour votre patient.